CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35663** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993

Raison sociale : PIERRE LARRIPA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/06/2024

Capital : 2 744

11 RUE BOURBAKI
64000 PAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 391 880 879 00021

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7111289

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21000748

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21000748

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 59 30 05 65 **Fax :**

Portable : 06 17 27 68 91

Responsabilité légale :
LARRIPA PIERRE JEAN FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / LARRIPA QUENTIN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : qlarripa@gmail.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 872 050 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111 PROB	Peinture et ravalement (Technicité courante)	12	05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 11:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.